

LA REPRISE D'ÉTUDES EN MASTER

Se former tout au long de la vie



Service Formation Continue - INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France

- Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, profession libérale ?
- Vous envisagez une reconversion professionnelle ?
- Vous souhaitez enrichir, actualiser vos compétences, réfléchir sur votre pratique professionnelle ou transformer votre expérience en diplôme (VAE) ?

Faites appel au Service Formation Continue pour :

- Vous accompagner dans votre projet de reprise d'études et tout au long de votre formation à l'INSPÉ (modalités de contrôle d'assiduité...)
- Vous informer sur les différentes possibilités de financement de votre formation
- Votre suivi administratif : convention/ contrat, assiduité en lien avec l'employeur public ou privé, d'un OPCO, de France Travail ou dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle individuel ou collectif (PTP ou Transco)

Contact

Service Formation Continue
INSPÉ de l'académie de Lille – Hauts-de-France
03 20 79 86 53
inspe-formation-continue@univ-lille.fr

inspe-lille-hdf.fr



VOUS RELEVEZ DE LA FORMATION CONTINUE SI :

- Des démarches administratives spécifiques doivent être effectuées (émargement, contrat de formation...) notamment vis à vis de votre employeur, de France Travail ou d'un financeur.
- Le parcours de formation bénéficie d'un aménagement spécifique (individualisation du parcours...) ou d'un financement employeur, OPCO ou France Travail ou encore Transition Pro.

LES FINANCEMENTS POSSIBLES

- Le Compte Personnel de Formation (CPF)
- L'Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour les demandeurs d'emploi
- Le Projet de Transition Professionnel
- Le Chèque Pass Formation de la Région Hauts-de-France (CHPF)
- L'employeur
- Un OPCO (opérateur de compétences)

TARIFS

Pour connaître les tarifs de nos formations proposées en formation continue, rapprochez vous du service de la formation continue.

Tous nos masters sont éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF)

Être étudiant en formation continue est un statut défini au moment de votre inscription, dès septembre et pour toute l'année universitaire.

Tout étudiant susceptible de devenir demandeur d'emploi dans l'année doit donc anticiper son inscription en formation continue dès la rentrée.

L'OFFRE DE FORMATION DE L'INSPÉ LILLE HDF

LE MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)

- Mention 1er degré **pour devenir professeur des écoles**
- Mention 2nd degré **pour devenir enseignant en collège, lycée général, technologique ou professionnel**
- Mention encadrement éducatif parcours CPE **pour devenir conseiller principal d'éducation**
- Mention pratique et ingénierie de la formation **pour développer une expertise éducative** (5 parcours sur des thématiques variées, telles que l'inclusion, la formation de formateurs, le pilotage d'organisations scolaires à l'international ou la recherche en éducation).

LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

- DU APLJ : Apprendre par le jeu / Concevoir un dispositif gamifié
- DU ECLORE : Éducation et Coopération pour L'orientation Réussie des Elèves

COMMENT CANDIDATER ?

Étape 1 : Consulter notre offre de formation sur le site internet de l'INSPÉ Lille HdF.

Étape 2 : Contacter le Service Formation Continue de l'INSPÉ Lille HdF pour échanger sur votre projet professionnel et déterminer les modalités de financement.

Étape 3 : Consulter la procédure et les modalités de candidature en ligne.

Étape 4 : Valider la décision d'admission sur la plateforme de candidature.

Étape 5 : Se rapprocher du service formation continue pour les modalités d'inscription et la finalisation du financement.

Retrouvez l'ensemble des modalités de candidature et d'inscription sur notre site internet : www.inspe-lille-hdf.fr

Un institut national de proximité

au cœur des territoires Arras - Douai - Gravelines - Outreau - Valenciennes - Villeneuve d'Ascq

et des universités publiques Université d'Artois - Université de Lille - Université du Littoral Côte d'Opale - Université Polytechnique Hauts-de-France